Image not found or type unknown

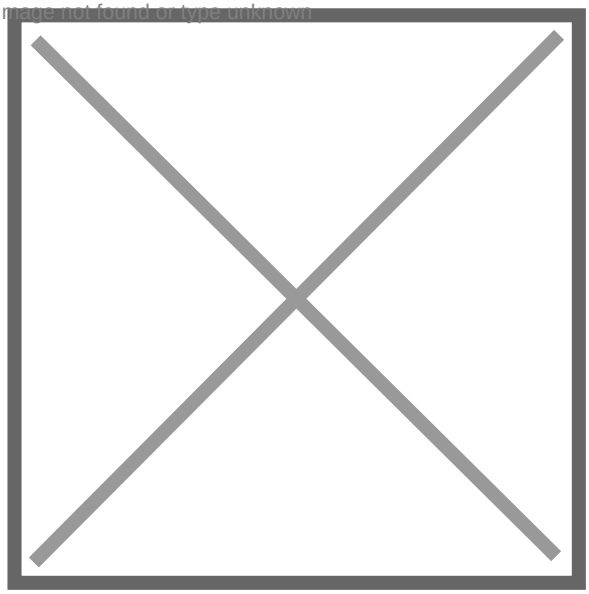

Pouvez vous m aider dans de divorce difficile

Par **Marie 22**, le **02/01/2017** à **21:22**

Bonsoir, je suis actuellement en procédure de divorce, j ai pris un avocat mais celui ci ne peut répondre à mes demandes. Nous sommes mariés sans contrat de mariage, nous avons 3 véhicules et lui un vehicule de fonction, il refuse de me donner un vehicule alors que j ai la carte grise, les gendarmes me disent se n est pas pénale mon avocat je ne peux pas, et moi je n ai pas de voiture pour aller travailler. Ensuite l ONC a été rendu mais juste à nos avocats, et la il a vider notre domicile et mis tous nos meubles chez sa nouvelle compagne. Quel recours? Il m à couper les vivre vider les comptes je n ai plus rien et ne peut payer l avocat. merci merci de m aidée

Par **Visiteur**, le **02/01/2017** à **21:42**

Bonjour,
Amha, il faut que vous saisissiez le juge en procédure d'urgence.
Regardez ici
http://www.jafland.info/post/2008/09/05/Modele-de-refere-devant-le-JAF

Par **alainmari**, le **10/03/2017** à **15:06**

j'ai eu un enfant avec un homme marié sa femme m'a cité dans son divorce, et l'avocat, me demande une attestation indiquant qu'il n'ai pas le géniteur de mon enfant
que faire?

Par **cocotte1003**, le **10/03/2017** à **16:19**

Bonjour, déjà éviter de mentir en faisant une attestation qu'il n(est p

Par **amajuris**, le **11/03/2017** à **16:34**

bonjour,
en matière de l'établissement de filiation,l'analyse biologique est de droit, une attestation est insuffisante et vous n'avez aucune obligation de répondre favorablement à la demande de cet avocat.
si l'épouse veut prouver que votre enfant est celui de son mari, il existe l'action en recherche de paternité mais elle est réservée à l'enfant ou à sa mère s'il est mineur.
salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés